

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 23

Artikel: [Anecdote]
Autor: F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201180>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements dotent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS

Les nouveaux abonnés d'UN AN à dater du 1^{er} juillet prochain, recevront GRATUITEMENT les numéros du mois de juin.

Coins de chez nous.

LE SCEX QUE PLIAU.

Si l'histoire des amours du jeune seigneur de Chaulin et de la pauvre petite bûcheronne Joliette est du domaine de la légende, le rocher qui pleut, le Scex que plliau, où aurait eu lieu leur rencontre, existe bel et bien. Il voit venir à lui, pendant la belle saison, les peintres, les poètes, les amoureux et autres promeneurs qui fuient la montagne civilisée. Du débarcadère de Clarens on y arrive en une heure. C'est une grimpée qu'il est préférable de faire le matin, le soleil tapant dur au milieu de la journée sur ces coteaux orientés en plein midi.

On monte droit devant soi, entre le manoir du Châtelard et le village de Brent, en passant par les hameaux de Tavel, de Planchamp et de Chaulin et en traversant deux fois la voie ferrée du Montreux-les-Avants. A sa gauche, on domine tout d'abord le vallon de la Baie de Clarens, sur les pentes duquel des châtaigniers et des noyers entrecroisent leurs grosses branches touffues. Plus haut, le chemin zigzague à travers d'opulents vergers. Les gens qui ne suivent que les lignes droites et dont les poumons sont complaisants, le lâchent pour gagner Chaulin en prenant un sentier à moitié caché sous l'herbe des prairies, merveilleusement fleuries en ce moment-ci.

A Chaulin, si vos yeux ne remarquent pas l'écriteau indiquant la direction du Scex que plliau, des bambins qui jouent en gardant leurs chèvres vous mettront gentiment sur la voie. Celle-ci se rétrécit à mesure qu'on s'élève. Après avoir serpenté encore dans des pâturages, étoilés çà et là de narcisses et d'où l'on domine le beau pays de Blonay et de la Chiésaz, elle longe la lisière de la forêt, s'enfonce ensuite sous la ramée et atteint le Scex que plliau au bout de quelques centaines de pas.

C'est ici le versant nord du mont Cubly, sur la rampe boisée d'un ravin qui tombe dans la Baie de Clarens. A droite du chemin, un long banc de rocher fortement incliné abrité comme un auvent un sol tuffeux et mamelonné, dont quelques rares endroits tapissés de mousses font mieux ressortir les bosses nues et glissantes qui les environnent. Un sentier avec de primitifs gradins taillés dans le roc, une barrière avec des sièges rustiques montrent que l'excavation n'est pas délaissée des promeneurs. Du plafond en pente filtrent en permanence de minces filets d'eau, comme à travers une gigantesque passoire. On voit même une pierre ayant des airs d'appareil de douche réglé mécaniquement, tant la pluie qui s'en

échappe tombe avec régularité, par jets de même volume et symétriquement espacés.

A. Baron dit que l'eau du Scex que plliau, saturée de carbonate de chaux, dépose sur les objets exposés à la recevoir une croûte pierreuse, blanche comme l'albâtre, et qu'on voit au fond de la grotte, dans de petites cavités, des « dragées qui se polissent mutuellement par le roulis que leur imprime la chute d'eau et deviennent semblables à ces petites boules connues en Italie sous le nom de confetti de Tivoli. » Ce phénomène lui suggéra l'idée d'établir, ainsi qu'aux bains de Saint-Philippe en Toscane, « une fabrique de bas-reliefs, en exposant à l'eau du Scex que plliau des moules gravés, de bois ou de terre cuite, qui reproduiraient exactement les figures sur une matière dont la blancheur égale celle du marbre de Carrare. »

Est-ce encore là une légende ou nos yeux nous ont-ils trompé? Au lieu de tuf blanc, nous n'avons remarqué que des concrétions grises, jaunâtres, brunâtres ou verdâtres. Quant aux confetti, il y en avait deux ou trois, violets et rouges. C'étaient les seuls; un mouvement brusque les avait fait choir de notre manche; ils attestaient que nous avions subi, la veille, avec des milliers d'autres victimes, la grêle des projectiles lancés par les joyeux Japonais de Montreux.

Du Scex que plliau, on peut regagner agréablement le lac en passant par le pittoresque village de Brent. On fait ainsi, à une demi-lieue des plages cosmopolites, un petit voyage circulaire dans une contrée qui a gardé toute la simplicité, tout le charme rustique de la douce terre vaudoise. V. F.

La voiture de M. Soulier. — C'est encore l'usage, dans le grand monde, de se faire représenter par sa voiture à un convoi funèbre.

— Cela, disait Alphonse Karr, me paraît tout juste aussi grotesque que si un homme, ayant perdu son ami et n'ayant pas de voiture, faisait porter ses souliers à la suite du convoi.



— Te brûle pour un système de chars qu'y z'ont par ce Lausanne. Point de cheval devant : personne qui pousse par dan n'ar; le timon en t'ai et ça trace comme le diable à la descente!

F.

N'exagérons rien.

Réellement, je n'eusse jamais imaginé que ma simple causerie sur l'Elbeuf et la Milaine apporterait au Conteur deux articles nouveaux, et deux articles fort judicieux... par certains côtés du moins. Je laisse le premier, pour répondre à M. Boisvillette, qui, très au courant des choses de théâtre, me donnera peut-être raison, en une certaine mesure.

Mon Dieu, M. Boisvillette, vos réflexions au sujet de l'abandon du costume vaudois et des niaiseries de certain pasteur m'ont beaucoup plu. Je compte, dans le corps ecclésiastique, quelques amis, mais je dois constater qu'il en est assurément, dans le dit corps, qui poussent l'intolérance et la pruderie au-delà de ce que le vingtième siècle peut attendre de personnages instruits et lettrés. Aussi ai-je grandement applaudi à votre épître, tout en faisant quelques restrictions mentales. Les voici :

Certes, j'ai pour le costume vaudois une prédilection indéniable. J'en admire l'originalité et la grâce et suis assez patriote pour en déplorer la rareté. Mais cette rareté même en est un des côtés esthétiques. On ne considère plus ce vêtement féminin comme un costume vulgaire, accoutumé, banal. C'est devenu un quasi travesti, une toilette d'apparat ou de théâtre, un document. Or, c'est ici que mon enthousiasme pour le costume vaudois se mitige d'une crainte : la crainte du ridicule et du laid.

Etant donné qu'un tel vêtement attire le regard et constitue dans la monotone banalité des robes à cloche et des manches stupides, une exception jolie et remarquée, une note de pittoresque et de couleur, il est bon, il est indispensable que celles qui le portent en soient physiquement dignes. Je ne sais, M. Boisvillette, si, lors du Festival, dont vous vous êtes aussi occupé, vous n'avez point, comme moi, remarqué certaines jeunes personnes auxquelles ce costume ne seyait guère. Certes, loin de moi de dénigrer en rien de bonnes volontés qui contribuèrent, avec un dévouement indiscutable, à la réussite de cette grandiose fête nationale, mais, — comment vous dirai-je? — le genre de beauté de quelques-unes d'entre elles ne s'accordait guère avec l'esthétique du costume.

Et voilà pourquoi la pensée de vulgariser cet uniforme ne me sourit guère. Autant il sied à de jolis minois, à de gracieuses fillettes, autant il semble ridicule lorsqu'il est porté par des personnes ne possédant pas ces qualités physiques.

Autrefois, sans doute, lorsque chacune se vêtait de cette façon, la coutume aidant, on n'y prenait pas garde. Et si l'on revenait à cette habitude, sans doute, aussi, reviendrait-on à cette indifférence. Mais une telle possibilité est absolument illusoire. Nos filles ont pour les blouses en zéphir, les chapeaux étranges et les manches inqualifiables un goût aussi prononcé que leurs frères pour les complets à 29 et au-dessus, coupe garantie.

Le costume vaudois continuera de faire ex